

LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire n°19-140618 : Programmation relevant de la 1ère enveloppe de la DSIL 2018 au titre du dédoublement des classes de CP et CE1 des écoles situées en REP et REP+ / Création de trois salles de classes à l'école Zulmé PINOT

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **07 juin 2018** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : 16

Absent (s) : 08

Procuration (s) : 05

Total des votes : 21

Secrétaire de séance : Priscilla ALOUETTE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE

Marc Luc BOYER

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU QUATORZE JUIN

DEUX MILLE DIX-HUIT

L'an deux mille dix-sept le **QUATORZE JUIN** à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Ghislaine DORO conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : René HOAREAU conseiller municipal - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Alette ROLLAND conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

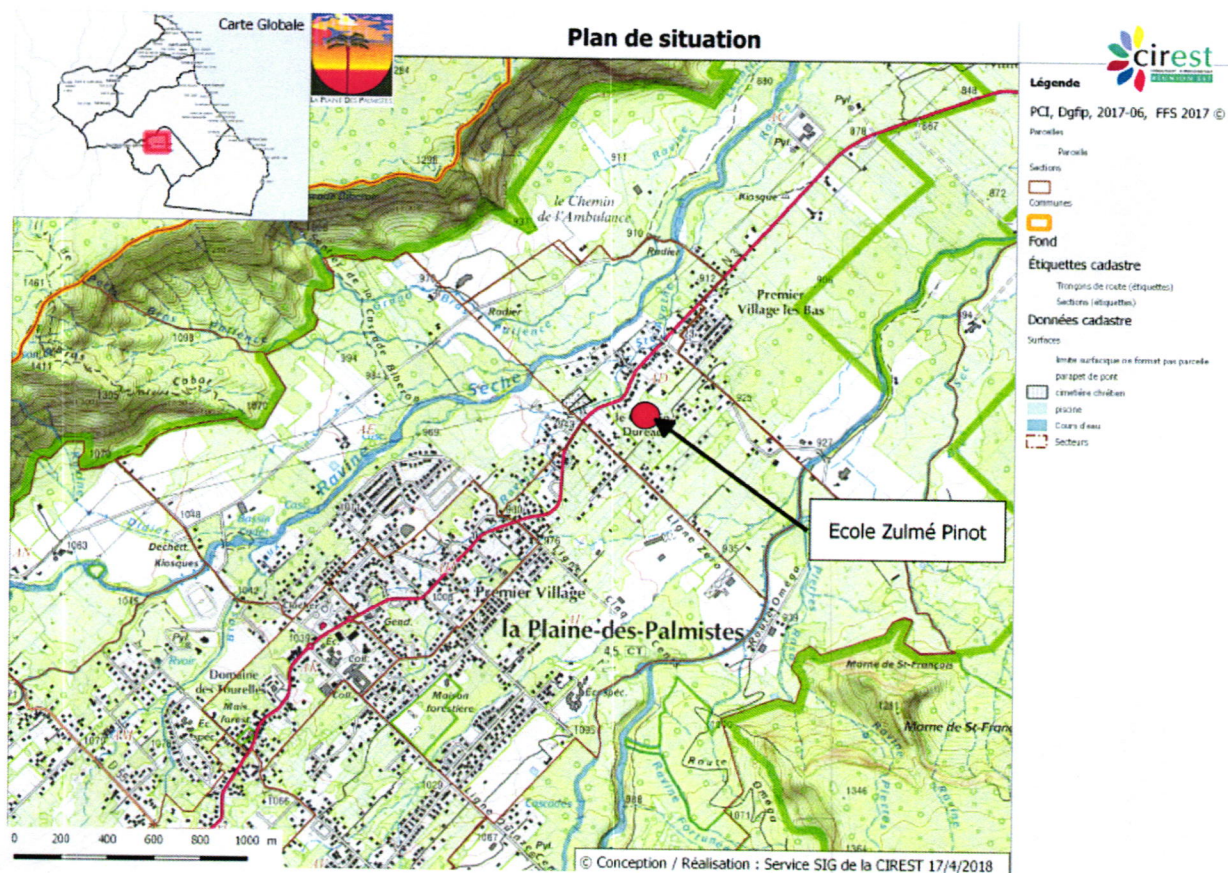
PROCURATION(S) : Marc Luc BOYER Maire à Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe à Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe à Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - René HOAREAU conseiller municipal à Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM20-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

Affaire n° 19-140618 :

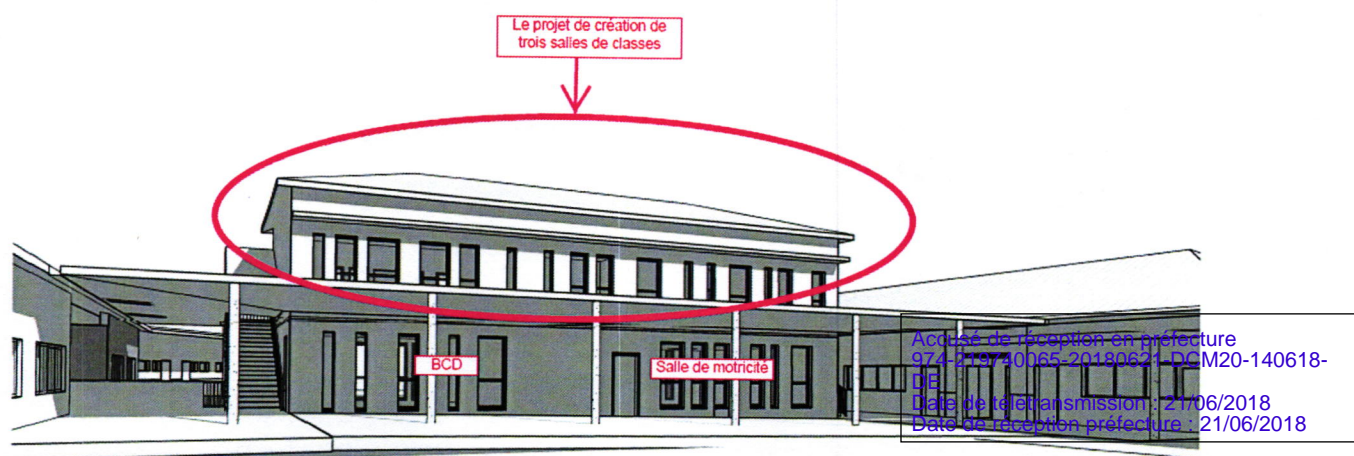
Programmation relevant de la 1ère enveloppe de la DSIL 2018 au titre du dédoublement des classes de CP et CE1 des écoles situées en REP et REP+ / Création de trois salles de classes à l'école Zulmé PINOT

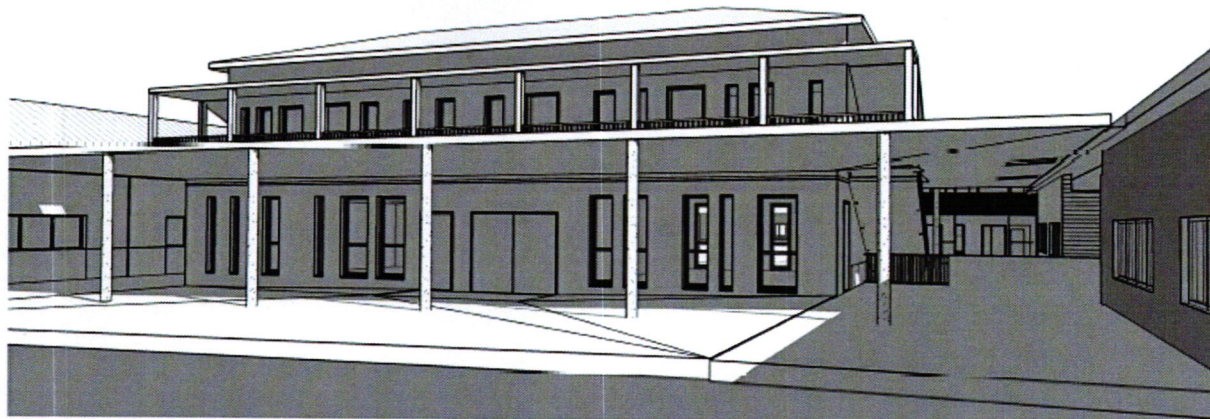
Le projet porte sur la construction de trois nouvelles classes afin de pouvoir mettre en œuvre dans de bonnes conditions la réforme gouvernementale sur le dédoublement des classes de CP et de CE1. L'école Zulmé Pinot est un établissement se situant en zone REP qui a été mis en service en 2016. Elle compte 12 classes avec un effectif total de 291 élèves dont deux classes de CP et une classe de CE1 qu'il va falloir dédoubler.



Le projet consiste à surélever un bâtiment existant afin de construire les trois nouvelles classes, sans impacter la cour de récréation et les espaces de plantations.

Le projet architectural est bien intégré à l'existant et tend à renforcer la qualité des constructions, avec des accès depuis la cour de récréation de la partie élémentaire.





Par la création de ces trois salles de classes, la Collectivité pourra répondre aux objectifs du ministère tendant à améliorer la qualité de l'enseignement en mettant à la disposition de l'équipe éducative un équipement adapté et favorisant l'apprentissage.

Le montant total de l'opération est estimé à 288 098.85 € hors taxes et décomposé comme suit :

DESIGNATION	MONTANT HT	MONTANT TTC
Etudes	43 500.00 €	47 197.50 €
Travaux	244 598.85 €	265 389.75 €
Montant total	288 098.85 €	312 587.25 €

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter à ce stade, le financement des travaux et des études de maîtrise d'œuvre (conception et réalisation). Le plan de financement proposé est le suivant :

PARTENAIRES	TAUX	MONTANT
ETAT - DSIL 2018	80 %	230 479,08 €
Commune	20 %	57 619,77 €
Montant Total HT		288 098,85 €
Montant TVA	8,5 %	24 488,40 €
Montant total TTC		312 587,25 €

Le plan de financement pour cette opération repose principalement sur le financement de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2018.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

- **VALIDE** le plan de financement et la participation financière HT de la commune à hauteur de 57 619.77 €,
- **VALIDER** la participation financière de l'Etat/DSIL 2018 d'un montant de 230 479.08 €,
- **AUTORISE** le Maire à signer la demande de subvention au titre de la DSIL 2018,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'Adjoint délégué, à signer tout autre document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.



Pour copie conforme
LE MAIRE

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM20-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception en préfecture : 21/06/2018

Marie-Luce BOYER